

**Présidence****Vice-président CA**

Laurent YON

**Direction Générale des services**

Pascale LAINE-MONTELS

Affaire suivie par :

Marie BELLET

Responsable des Instances

02.35.14.67.69

[secretariatca@univ-rouen.fr](mailto:secretariatca@univ-rouen.fr)**Conseil d'administration - URN****6 janvier 2023****Délibération n°CA-2022-65**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 32 votants, dont 10 membres représentés.

**Bilan CVEC 2022**

- Vu le code de l'Éducation
- Vu le bilan CVEC 2022 annexe

*Approbation du bilan CVEC 2022*

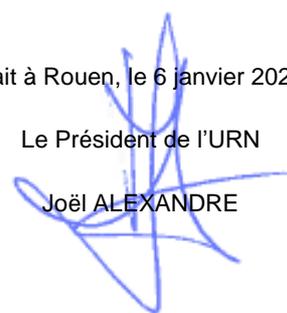
Pour	32
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

**Le conseil d'administration approuve le bilan CVEC 2022.**

Fait à Rouen, le 6 janvier 2023

Le Président de l'URN

Joël ALEXANDRE



Vice-présidence  
Formation et Vie Universitaire  
Université de Rouen Normandie

Rouen, le 02 décembre 2022

**Note d'information**

Affaire suivie par  
David Leroy  
0608966217  
[david.leroy@univ-rouen.fr](mailto:david.leroy@univ-rouen.fr)

## Objet : Contribution Vie Étudiante et Campus (CVEC)

### 1. Orientations de l'Université de Rouen Normandie

La CVEC vise à favoriser « l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé ».

Pour l'année 2022, les textes réglementaires prévoient que la partie de la somme reversée à l'Université de Rouen Normandie par le CROUS de Normandie est de 42 € par étudiant. Au regard du taux de recouvrement de cette CVEC, nous avons finalement perçu 63,70€ par étudiant inscrit, soit 2 129 422,73 € pour 33 430 étudiants inscrits en formation initiale à l'URN. 30% de cette somme sont destinés à abonder d'une part le Fonds de Solidarité et de Développement de la Vie Étudiante (421 218€), et 15% pour le budget du service de Médecine Préventive Universitaire (210 609€), le reste est dévolu aux projets des services, campus et composantes (1 497 595,73€). Les partenariats avec les associations étudiantes seront encouragés.

Ces projets portent sur les thématiques suivantes :

- ✓ Accueil et accompagnement social,
- ✓ Vie associative et étudiante,
- ✓ Culture,
- ✓ Santé et prévention,
- ✓ Activités sportives.

Les orientations qui suivent ont été ajoutées dans la note de cadrage 2021(et poursuivies en 2022) :

Eu égard au contexte sanitaire et à l'impact sur les étudiants, ils ont pour objectifs de,

- ✓ Rompre l'isolement,
- ✓ Inciter à la pratique sportive,
- ✓ Contribuer à des actions solidaires,
- ✓ Assurer la sécurité des étudiants à travers des actions de prévention secondaire et tertiaire,
- ✓ Favoriser le bien-être étudiant : espace de détente, des salles de travail et espaces de co-working, espaces de repos, bulles de sieste
- ✓ Favoriser les pratiques responsables et de développement durable : cendriers participatifs, poubelles de tri, jardins partagés, ...

Dans la mesure du possible, ils intègrent une dimension développement durable.

Pour mémoire, ces projets peuvent concerner des dépenses de fonctionnement y compris de la masse salariale à condition qu'il s'agisse de vacations ou de contrats de durée limitée (aucune création de poste pérenne sur les crédits de la CVEC n'est possible, toute demande d'emploi de contractuel de courte durée devra se traduire par une priorité donnée lors d'une prochaine campagne d'emploi. Dans ce cas il est à noter que ce.s support.s viendrait.ent alors en déduction du plafond d'emploi 1) ; des dépenses d'investissement. De même, les projets peuvent avoir un caractère ponctuel ou pluriannuel. Dans ce cas, le plan de financement est précisé.

Afin de s'inscrire dans une continuité et d'accompagner les porteurs de projets dans les meilleures conditions, certains projets sont financés sur plusieurs années. La CVEC est ainsi partenaire de 5 projets pluriannuels en débutés en 2020 et 2021 (Sophrologue pour le SUMPPS, soutien psychologique en santé, boutique santé sociale...) et 6 projets pluriannuels débutés en 2022 (espace solidaire à l'IUT d'Évreux, livres pauvres - ateliers peinture à la direction de la Culture etc...).

## 2. Formulaire de préparation de l'appel à projet

Un formulaire « lime survey » a été transmis aux acteurs universitaires début décembre 2021 reprenant les items ci-dessous.

Intitulé du projet	
Thématique principale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil et accompagnement social,</li> <li>- Vie associative et étudiante,</li> <li>- Culture,</li> <li>- Santé et prévention,</li> <li>- Activités sportives.</li> </ul>
Porteur(s) Préciser les porteurs associés et leur affectation (service soutien, composante, campus)	
Étudiants ciblés	
Description générale	
Actions	<p>Les dispositifs de coordination doivent être explicités. Le calendrier prévisionnel doit être précisé.</p>
Budget général	
Budget par action : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Masse salariale (préciser)</li> <li>- Fonctionnement</li> <li>- Investissement (devis à joindre)</li> </ul>	
Dispositifs d'évaluation prévus / Indicateurs retenus	
Date de Validation du Conseil de service le cas échéant / Conseil(s) de composante(s)	

### 3. Calendrier

Trois campagnes ont été proposées :

- ✓ Du 2 décembre au 5 janvier 2022 : 8 projets
- ✓ Du 21 février au 1<sup>er</sup> avril 2022 : 18 projets déposés,
- ✓ Et du 4 avril au 27 mai 2022 : 28 projets déposés.

À ce jour ce sont 54 projets qui ont été financés dans le cadre de la CVEC pour un montant de **1 427 848€**.

### 4. Le FSDIE

Le FSDIE est un fonds issu de la CVEC offrant l'opportunité de financer des projets étudiants (FSDIE Projet) mais également de les aider face à certaines situations délicates (FSDIE Social).

Ainsi, le FSIE a bénéficié d'une enveloppe de 525 721,90€.

Une partie a servi au financement de projets étudiants et une autre à l'accompagnement social de certains étudiants en difficulté.

À ce jour, le FSDIE projet a libéré 205 075,02€ pour accompagner les étudiants dans leur projet pour l'URN et l'ensemble de ses étudiants.

Le FSDIE social permet de fournir une aide pour l'accompagnement des étudiants en difficulté. Ces difficultés peuvent être liées au logement, aux finances mais également à la situation internationale. Ainsi, le FSDIE social a aidé cette année 13 étudiants de l'URN victimes du conflit entre la Russie et l'Ukraine pour un montant total de 24 923,83 €.

Le FSDIE social a également assisté certains étudiants en difficulté ne pouvant accéder aux besoins de première nécessité. Enfin, ce fonds a accompagné plusieurs étudiants pour le bon déroulement de leurs études (abonnements, trajets, littérature, etc). Au total, le budget FSDIE social a été de 27 852,22€.

Un bilan global des sommes engagées sera proposé pour le printemps 2023.

---

## ANNEXES

---

### Rappel réglementaire :

Article L841-5 du Code de l'Éducation

Créé par LOI n° 2018-166 du 8 mars 2018 - art. 12 (V)

I - Une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention est instituée au profit des établissements publics d'enseignement supérieur (...).

Les associations d'étudiants mentionnées à l'article L. 811-3 du présent code et, dans chaque établissement, les représentants des étudiants au conseil d'administration et dans les autres

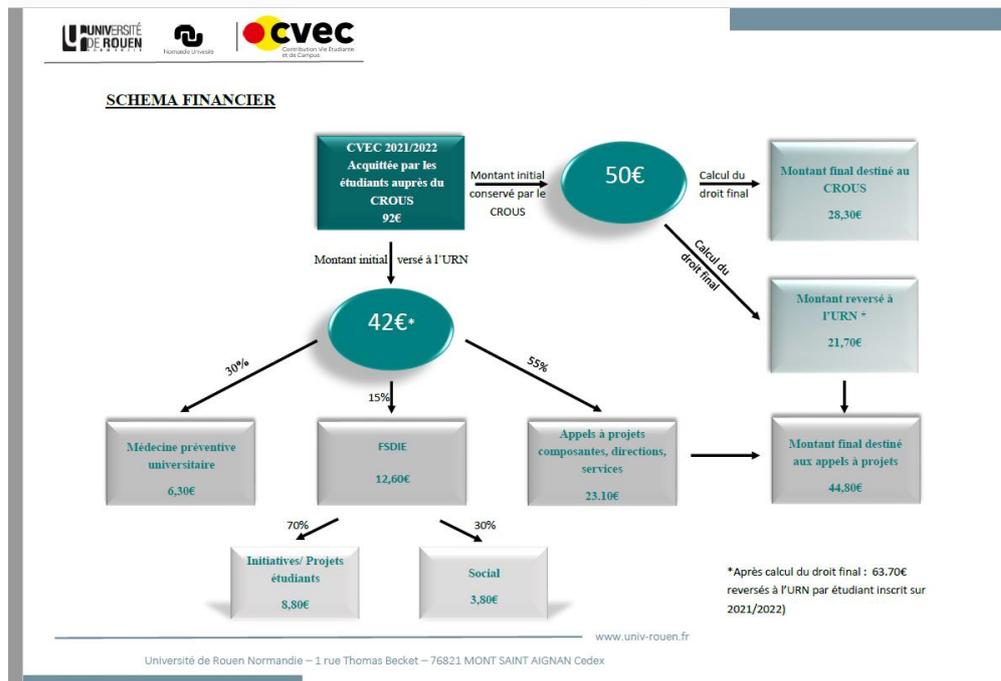
conseils, lorsque les établissements en sont dotés, participent à la programmation des actions financées au titre de cet accompagnement.

II - La contribution est due chaque année par les étudiants lors de leur inscription à une formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur.

(En cas de pluri inscription, la CVEC n'est due qu'une fois)

Liste des publics assujettis et exonérés :

ASSUJETTIS	Apprentis Inscrits en CPGE Inscrits en IFSI Inscrits dans les DU et préparations aux concours Étudiants en 3e cycle de médecine Reprises d'études non financées (aucun contrat ou convention n'a été établi) Étudiants sous régimes particuliers (salariés, hauts niveaux, chargés de famille, en situation de handicap, en césure) ou sous statut de handicap FSTG inscrits à l'ESPE Étudiants étrangers qui, dans le cadre d'une convention, suivent leur scolarité en France et paient leurs droits d'inscription en France Étudiants Erasmus inscrits dans un établissement français (flux sortant)
ASSUJETIS MAIS EXONERES (AVEC JUSTIFICATIF)	Bénéficiaires de bourses sur critères sociaux (CROUS et Régions) Bénéficiaires d'allocations annuelles Réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire Demandeurs d'asile avec droit à se maintenir sur le territoire
NON ASSUJETTIS	Étudiants Erasmus dans la mesure où leur inscription principale se fait dans une université étrangère (flux entrant)
HORS PERIMETRE DE LA LOI – NON CONCERNES	Stagiaires de la FC (selon définition note DGESIP 2014-011 du 20/02/2014) : <ul style="list-style-type: none"><li>- Reprises d'études financées et pour lesquelles un contrat ou une convention a été établie.</li><li>- Contrats de professionnalisation.</li><li>- Candidats à la VAE/VAPP.</li></ul> Toute autre typologie de publics si inscrits sur la base d'un contrat ou d'une convention de formation (selon définition note DGESIP 2014-011 du 20/02/2014).

**SCHEMA FINANCIER :****Composition de la commission, validée par la CFVU du 8 Février 2019 :**

VPE

VP CAC en charge de la Vie Universitaire

VP CAC en charge de la Culture

DGA en charge de la Formation et de la VU

Directeur du SUAPS

Directrice de la DEPE

Directrice du SUMPS

Directeur de la Culture

Les directeurs des services peuvent être représentés par un membre de la direction dont ils ont la charge.

Le représentant étudiant de la commission CASIE issu du CA

2 représentants étudiants du conseil des sports, 2 représentants étudiants de la CFVU élus à la commission CASIE, 2 représentants étudiants du CAC élus à la commission culture.

3 personnels représentants de la CFVU, élus au conseil des sports, en commission culture et en commission CASIE.

Ces représentants sont désignés au sein de leur commission d'origine.

Invités avec voix consultative :

Directrice de la Communication  
Directrice du SCD  
Directeur de la DAF  
Directeur du CROUS

### **Missions de la commission :**

La commission CVEC assure la répartition du produit de la CVEC selon les missions prévues à l'article L841-5 du code de l'éducation.

Cette répartition est faite au regard de projets déposés par différents acteurs universitaires. La commission CVEC établit chaque année un bilan d'utilisation des sommes allouées. Ce bilan est validé en CFVU avant transmission au MESRI.

### **PROJETS CVEC 2022 :**

- **54 projets**
- **1 427 848€**

Structure	Thème	Intitulé du projet	Montant projet	Montant engagé en 2022
UFR LSH	Social	Espace de travail collaboratif	9 821€	9 821€
SUMPPS	Sanitaire	Bien être	5 360€	5 360€
SUMPPS	Sanitaire	Kit prévention et réduction des risques festifs « only fun, no trouble »	58 743€	58 743€
UFR LSH	Social	Réglons ça	5 824€	5 824€
Direction de la Culture	Culturel	Tremplin Phénix	4 260€	4 260€
UFR SHS	Accueil	SPACIOUS SHS	35 139€	
IAE	Accueil	Jardin BeeGreen	5 105€	5 105€
Direction de la Culture	Culturel	UTOPIA	6 028€	6 028€
SUMPPS	Sanitaire	Création de bureaux de consultation médicopsychologiques et d'une salle de repos au SUMPPS	89 004€	89 004€
Maison des Langues	Culturel	Rencontres littéraires en Français Langue Étrangère	1 829€	1 829€
UFR LSH	Accueil	Projet « Louise Michel » Amélioration de l'espace tutorat	5 758€	5 758€
Direction de la Culture	Culturel	Ateliers d'éloquence Pasteur et Madrillet	2 520€	2 520€

Maison des Langues	Culturel	Livres pauvres – Ateliers de peinture	8 484€	4 242€
Direction de la Culture	Culturel	Spectacle « A quatre mains »	6 142€	6 142€
SUMPPS	Sanitaire	Coordinateur de projets santé CVEC	155 684€	17 906€
Direction de la Culture	Accueil	Casiers individuels de recharge	1 033€	1 033€
Direction de la Culture	Culturel	Ateliers photographiques et Atelier Késako	7 696€	7 696€
IUT Rouen	Développement durable	Garages abrités pour les vélos	4 517€	4 517€
IUT Évreux	Social	Espace solidaire	5 150€	5 150€
UFR Santé	Développement durable	Installation de fontaines à eau	3 832€	3 832€
IUT Rouen	Accueil	Aménagement d'espaces étudiants dans les circulations et la cafétéria du bâtiment 27	63 651€	63 651€
Direction de la Culture	Culturel	Le jardin inventé	12 510€	12 510€
Direction de la Culture	Culturel	Rentrée culturelle	12 710€	12 710€
IUT Rouen	Accueil	Mise en place de casiers pour les étudiants du département GTE	2 980€	2 980€
UFR Sciences Techniques	Accueil	Aménagement intérieur du bâtiment Monod	30 339€	30 339€
UFR SHS	Social	Réglons ça	13 437€	13 437€
SCD	Accueil	Espace détente à la BU Formation des enseignants	5 802€	5 802€
UFR STAPS	Accueil	Aménagement du bureau étudiant	5 538€	5 538€
DRIC	Accueil	Accueil et intégration des étudiants internationaux	18 369€	18 369€
Direction de la Culture	Culturel	Coordinateur de la vie culturelle	57 789€	0€
Direction de la Culture	Culturel	À ciel ouvert	18 950€	18 950€
Direction de la Culture	Culturel	Les Baigneurs	7 028€	0€
UFR Sciences Techniques	Développement durable	Abri vélos sécurisé à code	27 766€	27 768€
Direction de la Culture	Culturel	Les Petits Formats 2 <sup>ème</sup> édition	2 904€	0€

IAE	Culturel	Tremplin Phénix	3 331€	0€
Direction de la Culture	Culturel	Salle de répétition : isolation phonique	22 676€	22 676€
Direction de la Culture	Accueil	Aménagement bocal	20 033€	20 033
IUT Évreux	Culturel	Voyages culturels : itinéraires artistiques	8 045€	8 045€
Direction de la Culture	Culturel	Masterclass : un partage de savoirs	2 016€	2 016€
SCD	Accueil	Aménagement d'espaces d'étude et de convivialité : amélioration de la qualité de vie des étudiants de la BU du Madrillet	26 845€	26 845€
DEPE	Accueil	Coordinateur des projets CVEC	91 563€	5 820€
UFR DSEG	Accueil	Mois de l'étudiant : petits déjeuners ou goûters	14 190€	14 190€
UFR Santé	Accueil	Aménagement intérieur d'espaces de détente et de convivialité	23 626€	23 626€
SUAPS	Sportif	Rendez-vous Sport Campus	308 990€	0€ (248 569€ sur le même projet de l'année antérieure)
SUAPS	Sportif	Badminton libre	2 811€	2 811€
SUAPS	Sportif	Stages	29 534€	0€
SUAPS	Sportif	Aide organisationnelle évènement CVEC	48 829€	48 829€
SUAPS	Sanitaire	Aide au PSC1	1 000€	1 00€
SUAPS	Sportif	Aide au financement du BNSSA	3 000€	0€
SUAPS	Sanitaire	Tests santé	2 105€	2 105€
IUT Évreux	Accueil	Aménagement site de Navarre	22 055€	22 055€
UFR Santé	Culturel	Animation du campus Martainville durant l'année universitaire 2022/2023	21 604€	21 604€
UFR LSH	Accueil	Améliorer la convivialité	28 226€	28 226€

Soit **953 393€** voté au titre de l'année 2022.